



AMAP DU POTAGER D'ANTAN

CONTRAT D'ENGAGEMENT DU GROUPE VIANDE OVINE 2009

(06 mai 09-11 novembre 09)

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP;

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Paysan

Noms: Nathalie et Bruno VAYSSE
Adresse: Belair
12170 Réquista
Tél: 05/65/46/14/41
Mail: bruno.bel-air@orange.fr

Consom'acteur

Nom:
Adresse:

Tél:
Mail:

Termes du contrats

il est proposé, des colis d'agneau (½ agneau) élevé en plein air et des merguez pur brebis légèrement épicés (épices bio)

	Mai	Jun	Jun	Juillet	Septembre	Septembre
Date réservation	04/05/09	25/05/09	10/06/09	23/06/09	28/08/09	04/09/09
Date livraison	20/05/09	10/06/09	24/06/09	08/07/09	04/09/09	11/09/09
½ agneau 12,50 euros/Kg						
Poche de 6 merguez 10 euros/ Kg						

Conditionnement L'agneau est vendu par demi découpé et sous vide, (colis de 7 à 10 kg), vous avez la possibilité, sur demande, de faire une découpe personnalisée (découpe en tranche du gigot ou autres), à demander directement au producteur

Les merguez sont vendu par poche de 6 pièces, une poche fait environ 400 à 500 gr

Condition: Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour 3 mois.

- Le nombre de colis est libre.

Les marchandises seront payées en totalité lors de l'enlèvement du colis.

Les colis seront à retirés les mercredi 20/05, 10/06, 24/06, 08/07, chez le producteur a 1 km de chez
DOURLET EMILIE TUTRICE: DOURLET EMILIE

Fait le : / / 2009

Signature du paysan:

Signature du « consom'acteur »

CONTRAT A RETOURNER EN 3 EXEMPLAIRES (vous, le producteur et l'amap)